

Nom et coordonnées de l'école : EMPU Lucie Artu EPU Jean Toulza RPI 42  Commune : Mazion-Eyrans	<b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2ème TRIMESTRE</b>  Date : 15 mars 2024... .....
--	--

Circonscription de Blaye

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) : Mme Bartz**

Equipe enseignante :	Mme Bertineau, Mme Brayda-Bruno, Mme Emmery, Mme Bartz
Le maire ou son représentant :	Eyrans : Mr Bailan Mazion : Mme Chasseloup
Les conseillers municipaux :	Eyrans : Mr Rousset- Mme Petit- Mme Hourdebaigt Mazion : Mr Sicaud –
DDEN :	/
Représentants des parents d'élèves :	Eyrans : Mme Bernal- Mme Sevilla Mazion : Mme Allouet
APE	Mme Brayette
Agents municipaux :	Mme Morandière

**Excusés :**

Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Hache  
Conseillers municipaux : Mme Jolly-Michaud - Mme Leblanc

***Début du conseil d'école : 17H30***

**Secrétaire de séance : Mme Bertineau**

## ÉDUCATION NATIONALE

### I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

**RASED** : Réseau d'Aide Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

La psychologue scolaire intervient à la demande des enseignants.

**PPRE** : Programme Personnalisé de Réussite Educative.

C'est un plan d'aide aux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment certaines connaissances et compétences.

Ce document détaille les aides apportées à l'élève. Il est limité dans le temps et peut être reconduit si nécessaire.

**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation.

C'est un projet mis en place pour les élèves reconnus en situation de handicap. Il décrit les aménagements et les accompagnements dont bénéficie l'élève.

**PAP** : Plan d'Accompagnement Personnalisé.

Il permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

**APC** : Activités Pédagogiques Complémentaires.

Les élèves rencontrant des difficultés passagères d'apprentissage peuvent en bénéficier 30 minutes 2 fois par semaine.

Les compétences en lecture y sont principalement travaillées.

Les élèves peuvent également bénéficier de stages de réussite gratuits pendant les vacances.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

#### **Visites médicales**

En maternelle, il n'y a pas eu de visites faites l'année dernière. Nous attendons celles annoncées cette année.

En élémentaire, les visites ont lieu à la demande des enseignants.

#### **Mineurs en danger**

L'éducation Nationale contribue au repérage et au traitement des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être.

L'école peut solliciter les services sociaux du Conseil Général, la psychologue scolaire, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire pour organiser une équipe pluridisciplinaire afin de faire une évaluation de la situation. Cela détermine les suites à donner.

Elles peuvent prendre la forme d'un accompagnement par les services compétents, une information préoccupante à la cellule départementale du Conseil Général ou bien encore d'un signalement au parquet.

#### c) Bilan des évaluations nationales

Les CP ont passé les évaluations en janvier . Mme Emmerly estime que les résultats ne sont pas très représentatifs du niveau des élèves.

## II) Projet et vie de l'école

### a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

#### Projets du RPI :

- Le marché de Noël a eu lieu le mardi 19 décembre. Des chants ont été présentés aux familles et les objets confectionnés par les enfants ont été vendus (prix libre). Les bénéfices ont été reversés aux coopératives de chaque classe.

Nous remercions les parents qui ont contribué à installer , décorer et ranger la salle des fêtes.

Nous remercions également la mairie de Mazion qui a offert un apéritif.

- Lors de cette même journée , toutes les classes se sont rendues au cinéma de Blaye pour voir le film « Le Noël de Shaun le mouton ». Le film a fait l'unanimité auprès des enfants. Nous remercions la mairie d'Eyrans qui a payé les entrées.

- école et cinéma :

Les CE1-CE2-CM1-CM2 ont regardé « Le dirigeable volé »

- fête de fin d'année : un spectacle sera proposé le vendredi 21 juin à 18H.

La tombola sera tirée le matin. Suite à la réflexion qui a été faite lors du CE de juin, on privilégiera les lots locaux.

- une matinée récréative aura lieu la dernière semaine d'école , très certainement le mardi matin.

- Actions de l' APE :

Halloween – marché de Noël de la commune de Mazion – vente de sapins – crêpes – après-midi jeux – vente de chocolats

Toutes ces actions ont permis de récolter des fonds. Une partie a été reversée aux écoles.

Le marquage au sol des jeux de cour aura lieu pendant les vacances de printemps (si la météo le permet).

L'APE tiendra la buvette pendant le spectacle de fin d'année.

Une boum sera organisée pour les CM1/CM2 le mardi 2 juillet.

## Projets de classe :

PS-MS :

- mardi 16 janvier : nous avons été invités à partager un moment avec les anciens de Mazion et nous avons déguster la galette des rois. Suite à ce moment très convivial, nous avons décidé de reconduire ce moment. Nous devrions passer un moment ensemble autour de jeux de société.

- Nous prévoyons une après-midi « carnaval » (29 mars date à voir en fonction de la météo ). Les déguisements seront prévus par l'école.

- Je dois reprendre contact avec la plasticienne avec qui nous avons travaillé l'année dernière afin de préparer un projet en rapport avec la mer .

- Nous devons retourner à « Terre d'oiseaux » le vendredi 31 mai . Le thème sera « Le monde des abeilles »

GS-CP :

Pour la classe des GS-CP, nous continuons notre projet histoire commencé depuis la période 2. Nous avons donc vu le temps des dinosaures, la préhistoire et sur cette période 3 nous avons découvert l'Antiquité avec des ateliers communs avec la classe des CE1 CE2. En période 4 nous démarrons le moyen-âge et il y aura également des ateliers communs avec les CE1 CE2 sur cette période.

Nous avons également démarré un projet cinéma avec le visionnage du film le Noël de Shaun le mouton au cinéma de Blaye pour Noël qui nous a donné l'occasion de découvrir la création de films d'animation en stop motion. Durant cette période 4 nous allons continuer à travailler sur des courts-métrages.

CE1-CE2 :

- Nous avons avancé le projet « périodes historiques » en commun avec la classe de GS-CP. Lors de la période 2, nous avons travaillé sur la préhistoire avec des ateliers en classe ou en commun avec les GS-CP (dessin préhistorique, quizz). La période 3 était consacrée à l'antiquité. Nous avons étudié cette période en classe et nous avons rejoint les GS-CP pour un atelier « mosaïque ». En période 4, nous étudierons le Moyen-Âge.
- En lien avec ce projet, nous avons visité une exposition virtuelle organisée par la Micro-Folie installée à la mairie d'Eyrans, le mardi 5 mars. Le thème de l'exposition était « voyage dans le temps ».
- Nous avons démarré le projet « école et cinéma ». Nous avons visionné le film « le dirigeable volé » avec la classe de CM1-CM2 à la fin de la période 3. Nous allons maintenant travailler sur ce film et notamment autour de la Révolution industrielle et des machines volantes.

CM1-CM2 :

- Projet « école & cinéma dans le RPI » : nous avons travaillé autour du film « le dirigeable volé », film commun avec les CE1-CE2.
- projet fil rouge de l'année « en route vers les Jeux Olympiques » :
  - ✓ l'exposition itinérante Micro Folie s'est déplacée à Eyrans la semaine du 3 mars. Le thème choisi pour la classe était « le sport à travers le temps »
  - ✓ sortie vélo prévue le mardi 11 juin : la classe se rendra à l'école de Saint-Paul pour y vivre une « journée olympique ». Des parents se sont portés volontaires pour passer l'IEB le samedi 6 avril prochain. Un cycle vélo en EPS a été démarré au retour des vacances d'hiver.
- « permis internet » pour les CM avec le Major de St Ciers
- 5 avril : 100 jours d'école
- 27 juin : sortie de toute l'école d' Eyrans au Paléosite. Une participation de 2 € sera demandée aux familles. L'entrée est de 8€ pour les GS et CP et de 10€ pour les plus grands.

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés, conseil école-collège

Pour commencer à parler des liaisons ,voici d'abord un rappel des effectifs et des prévisions pour la rentrée de septembre.

**Effectifs actuels :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	9	7	10	6	10	10	17

**Prévisions septembre 2024 :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10 environ	11	8	7	10	6	10	10

**Liaison CM2 - 6ème :**

L'école d'Eyrans se situe sur 2 collèges de secteur. Cette année , une grande majorité des CM2 iront au collège de St Ciers.

**Labellisation E3D (école en démarche de développement durable)**

Dans le cadre du CEC avec le collège de Saint Ciers, il a été convenu entre les écoles du secteur et le collège de déposer une demande de labellisation E3D de territoire. Toutes les écoles (maternelles et élémentaires) du secteur ont été sollicitées pour recenser les différentes actions ODD menées en leur sein. Et il y en a beaucoup. Partant de cette base, la demande de candidature a été travaillée lors des commissions CEC du 15 février. Un comité de pilotage a été nommé. Il s'agit d'œuvrer au profit des élèves depuis la maternelle jusqu'au collège, les enjeux autour du développement durable étant très importants.

## CEC St Ciers

Outre la commission E3D, une commission portant sur « la grande difficulté scolaire dans les apprentissages fondamentaux » a eu lieu le 15 février. Elle a pour objectif de rechercher une réelle continuité pédagogique entre l'école et le collège. Il y a été abordé la mise en œuvre compliquée du dispositif « soutien / approfondissement » de la nouvelle 6<sup>e</sup> et les réajustements nécessaires.

Trois axes de réflexions sont envisagés, qui donneront lieu à 3 sous commissions :

- réflexion autour de l'harmonisation des pratiques (et outils) dans une dynamique d'enseignement explicite.

- mise en œuvre de "projets communs"

- conception de séances en co-intervention PE/PLC

Cette commission se réunira à nouveau le lundi 13 mai prochain.

### Liaison Eyrans - Mazion :

Les actuels MS passeront , en petits groupes , une matinée en intégration en GS. ( lundi 10 et mardi 11 juin )

Un conseil de cycle 1 se tiendra courant juin pour faire le point sur chaque enfant et évoquer les dispositifs mis en place pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Pendant ces matinées , les futurs élèves de PS passeront un petit moment à la maternelle.

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### **MPP**

Dans le prolongement du travail engagé durant l'année scolaire 2022-2023 dans le cadre du programme de lutte contre le harcèlement scolaire à l'école, l'équipe enseignante a choisi de se former à la Méthode de la Préoccupation Partagée. Cette pratique intervient avant que le protocole harcèlement soit déclenché. Elle vise à agir sur une situation d'intimidation naissante. Elle consiste en une série d'entretiens dont le but est de rechercher la préoccupation pour l'élève intimidé.

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

**Test incendie:** Tous les ans , 2 tests incendie doivent être réalisés dans chaque école.

Le 1<sup>er</sup> a eu lieu en septembre.

Le 2<sup>ème</sup> le 12 mars à Eyrans et le mardi 2 avril à Mazion.

#### **PPMS :**

Eyrans : le 2 avril - exercice Risques Majeurs : nuage toxique suite à l'accident d'un camion.

Mazion : le lundi 25 mars - exercice de mise à l'abri pendant une tempête.

**Diagnostic de mise en sûreté de l'école :** Tous les directeurs/trices de France ont été destinataires d'un courriel du ministère de l'Éducation Nationale concernant la sécurisation des écoles et des établissements scolaires. Pour faire cette évaluation , il nous a été fourni une liste de points à vérifier.

Pour l'école de Mazion : le bilan est plutôt positif. Le seul point faible serait le portail d'accès côté vignes. Mais celui-ci étant avant tout l'accès pour les pompiers ou autres secours , il est difficile de modifier cet accès.

Pour l'école d'Eyrans :

Aussi, le 23 janvier dernier, M. le Maire , le Major Ducoin de la gendarmerie de St Ciers sur Gironde et moi nous sommes réunis pour réaliser un diagnostic de mise en sûreté de l'école. Plusieurs points ont été passés en revue : l'environnement de l'école, ses abords extérieurs, la clôture, le contrôle d'accès, la sécurisation des bâtiments. Des préconisations ont été faites par le Major concernant le stationnement devant l'école, l'orientation de la caméra de vidéo-surveillance, la possibilité de poser des brise-vues, un barreaudage sur le fenêtres côté rue. Il se trouve que l'école est déjà dotée de moyens de protection : films opaques sur toutes les vitres, vidéo-surveillance, vérification de l'identité des personnes qui viennent chercher les élèves par exemple.

#### b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Coopérative de Mazion :

Solde au 7 novembre 2023	1357,59 €	
Divers petit matériel		83,68
Complément cadeaux Noël		15,95
Bénéfices marché de Noël	277,00	
Bénéfices photos	246,50	
Solde au 15 mars 2024	1781,46 €	

Coopérative d'Eyrans :

Il y a une coopérative commune et 3 caisses de classe avec une même somme attribuée en début d'année à chacune des classes.

Au 1<sup>er</sup> conseil d'école, le solde de la caisse commune était de 2 295,11euros.

Voici les recettes et dépenses pour la caisse commune.

Recettes	Dépenses
Cotisations de rentrée des familles : 485	Papier cadeau + Noël : 48,05
Photos de classe : 443,50	Jeux de récréation : 53,35
	DVD école et cinéma : 21,99
<b>Total recettes : 928,50</b>	<b>Total dépenses : 123,39</b>
(Achat d'un meuble pour les jeux de récréation par APE : 139,99)	

Le solde est donc de 3 100,22 euros.

#### c) Budgets municipaux

Le montant alloué pour l'année 2024 est le même pour la commune d'Eyrans.

Pour Mazion , on attend le vote en conseil municipal.

## MAIRIE

Eyrans : début des travaux dans les 2 remises pendant les vacances de Printemps.

## QUESTIONS DES PARENTS

Le Conseil d'École n'est pas le lieu pour les questions individuelles.

### Parole aux parents :

La température des locaux trop élevée : les températures ont été mesurées, entre 20 et 21° dans les classes

Garderie : y a-t-il un nombre maximum d'enfants pouvant être accueillis ?

M. le Maire fait lecture d'extraits de l'article R227-16 du code de l'action sociale et des familles qui stipule qu'il n'y a pas de taux d'encadrement à respecter.

Mme Sevilla, indique avoir rencontré l'agent en charge de la garderie, accompagnée de Mme Dubois, afin d'avoir un échange sur le fonctionnement de celle-ci.

L'agent a expliqué que les enfants étaient nombreux surtout juste après la sortie des classes sur une courte durée. La garderie étant un temps de détente, les exigences en terme de bruit différent de celles sur le temps du repas.

L'agent a également indiqué qu'elle proposait des activités aux enfants (coloriage, discussions, jeux, notamment). Les agents communaux créent du lien avec les élèves.

Elle est intransigente sur la politesse et le respect.

Enfin, elle a indiqué être disponible pour rencontrer les parents qui auraient des questions ou des inquiétudes.

Les parents doivent faire confiance au professionnalisme des agents.

Evaluations reportées en classe de CM1-CM2

L'enseignante ne pratique pas l'évaluation sanction. Elle ne souhaite donc pas pénaliser les enfants et fait preuve de bienveillance. Elle recherche la réussite de tous et estime que cela ne pénalise en rien les autres élèves.

**Fin du conseil d'école : 18H46**

---

Prochain conseil d'école aura lieu le :  
7 juin 2024

Fait à ...Mazion..... le 26 mars 2024

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'École : Mme Bartz



La Secrétaire de séance : Mme Bertineau

